

Un échange au cœur des préoccupations parentales

Le Mouvement de la Condition Paternelle Valais par ses membres du comité Antoine Wasserfallen et son président Benjamin Barmaz ont récemment eu l'honneur de rencontrer Madame Sonia Tauss-Cornut, Cheffe de Groupe PLR au Grand Conseil Valaisan. Cette entrevue a permis d'aborder en profondeur les réalités vécues par les parents séparés ou divorcés, ainsi que par leurs enfants, dans le canton du Valais.

Des sujets essentiels discutés

La discussion a porté sur de nombreux aspects cruciaux pour les familles modernes, et en particulier pour les parents non-gardiens, le plus souvent des pères, qui font face à des défis spécifiques. Madame Tauss-Cornut s'est montrée attentive et pragmatique, reconnaissant la nécessité d'adapter les dispositifs actuels pour mieux répondre aux besoins de toutes les familles.

Points principaux abordés lors de la rencontre :

Situation des parents non-gardiens : Un manque de reconnaissance et de soutien, notamment au niveau fiscal et des aides sociales, a été souligné. Ces parents rencontrent souvent des difficultés accrues pour maintenir un équilibre familial et financier.

- Institutions concernées : Les rôles de l'OPE (Office de la Protection de l'Enfant), des APEA (Autorités de Protection de l'Enfant et de l'Adulte) et du Tribunal de la famille ont été discutés. Il a été relevé que ces institutions manquent de moyens pour accompagner efficacement les familles et prévenir des situations de crise.

- Fiscalité et aides : Les dispositifs actuels sont jugés inadaptés pour les parents non-gardiens, ce qui accentue les inégalités et les tensions. Une révision des critères d'attribution et du statut fiscal a été évoquée comme une priorité.

- Consensus parental : L'importance de promouvoir et de soutenir le consensus parental dans tout le canton a été reconnue. Ce modèle a démontré son efficacité, mais son application nécessite davantage de ressources et de moyens.

- Formation et accompagnement : Le besoin de renforcer la formation et la formation continue des acteurs institutionnels (OPE, APEA, etc.) a été mis en avant, afin d'offrir un accompagnement plus adapté et humain aux familles concernées.

Constats et perspectives

De cet échange est ressorti un constat partagé : il existe un déséquilibre réel et un manque de reconnaissance pour les parents non-gardiens dans le canton du Valais. Ce déséquilibre se manifeste tant au niveau fiscal que dans l'accès aux aides et à l'accompagnement institutionnel. Il est urgent de repenser ces dispositifs pour offrir une meilleure équité à toutes les familles.

Madame Sonia Tauss-Cornut n'a pas formulé de promesses, mais elle a affirmé son engagement à sensibiliser son groupe politique à ces enjeux majeurs. Elle a également insisté sur la nécessité de revoir le statut fiscal et l'adaptation des aides, en tenant compte de la diversité des situations familiales et en incluant spécifiquement les parents non-gardiens.

Remerciements et appel à l'action

Le Mouvement de la Condition Paternelle Valais remercie chaleureusement Madame Sonia Tauss-Cornut pour son écoute, sa disponibilité et la qualité de l'échange. Nous saluons son ouverture d'esprit et son engagement à porter ces questions essentielles au sein du Grand Conseil.

Nous appelons l'ensemble des acteurs politiques, institutionnels et associatifs à poursuivre ce dialogue et à œuvrer ensemble pour une société plus juste et plus équilibrée, où chaque parent, chaque enfant et chaque famille trouve sa place et sa reconnaissance.

Ensemble, continuons à faire avancer la cause des parents non-gardiens et de toutes les familles valaisannes.

